

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie
REGION DE L'ADAMAOUA
DEPARTEMENT DU FARO ET DEO
PREFECTURE DE TIGNERE
STRUCTURE INTERNE DE GESTION
ADMINISTRATIVES DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland
ADAMAWA REGION
FARO AND DEO DIVISION
TIGNERE DIVISIONAL OFFICE
INTERNAL ADMINISTRATION STRUCTURE OF
PUBLIC CONTRACTS

DECISION N° 03 /D/H49/SIGAMP du 12 MAI 2025

**PORANT ATTRIBUTION DU MARCHE OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°002/AONO/H49/SIGAMP POUR LA CONSTRUCTION D'UN QUARTIER
MINEUR ET FEMININ ET D'UNE INFIRMERIE A LA PRISON PRINCIPALE DE TIGNERE,
DÉPARTEMENT DU FARO ET DÉO, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE
D'URGENCE).**

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC EXERCICE 2024-2025

LE PREFET DU DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, AUTORITE CONTRACTANTE

- Vu la Constitution ;
Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics
Vu le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des
Marchés Publics ;
Vu la Circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de
l'exécution des marchés publics ;
Vu La Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018 précisant les
mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°
2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
Vu **LA Circulaire N° 00013995 /C/MINFI DU 31 DECEMBRE 2024**
Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi
et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités
Publiques pour l'Exercice 2025

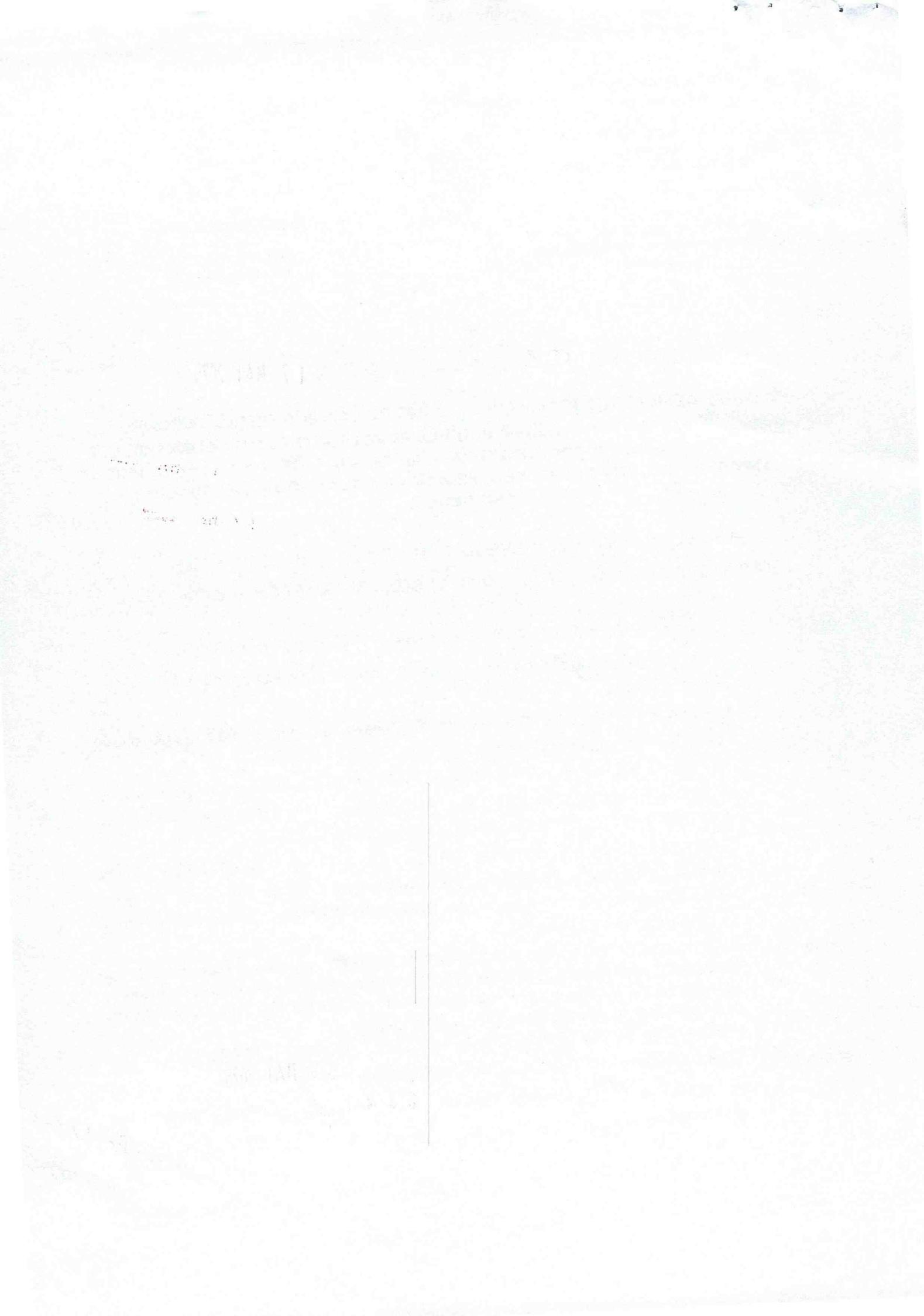
Considérant : L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/H49/SIGAMP POUR LA
CONSTRUCTION D'UN QUARTIER FEMININ ET MINEUR ET D'UNE INFIRMERIE A
LA PRISON PRINCIPALE DE TIGNERE, DÉPARTEMENT DU FARO ET DÉO, RÉGION
DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE D'URGENCE).

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2024-2025;

considérant : **Le procès-verbal N° 012 /PV/H49/CDPM du 09 MAI 2025...**

Considérant **La lettre N°18/L/H49/CDPM du 09 MAI 2025 portant proposition**
d'attribution

Vu le 16/05/2025



D E C I D E :

Article 1^{er}: l'entreprise ci-après citée est retenue comme Attributaire du Marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres susmentionné :

N°	MAITRE D'OUVRAGE DELEGUE	LIEU D'EXECUTION	ENTREPRISE	Montant TTC en FCFA lu lors du dépouillement	Montant TTC en FCFA Corrigé	Délai d'exécution	Observations
01	PREFET FARO ET DEO	TIGNERE	ETS COCOM BP: 27 TIGNERE/ 682 550 078	50 000 000	50 000 000	4 mois	Attributaire

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

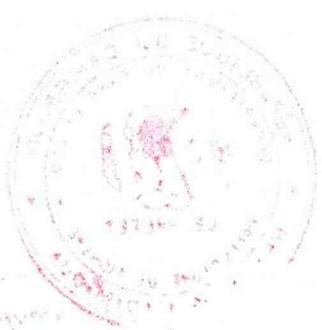
Tignère, le 12 MAI 2025

Ampliations :

- MINMAP/YDE
- DDEPAT/F&D
- DDMAP/F&D
- ARMP/AD
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES



Vu par
16/05/2025



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix-Travail-Patrie
 REGION DE L'ADAMAOUA
 DEPARTEMENT DU FARO ET DEO
 PREFECTURE DE TIGNERE
 STRUCTURE INTERNE DE GESTION
 ADMINISTRATIVES DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland
 ADAMAOUA REGION
 FARO AND DEO DIVISION
 TIGNERE DIVISIONAL OFFICE
 INTERNAL ADMINISTRATION STRUCTURE OF
 PUBLIC CONTRACTS

COMMUNIQUE N° 003/C/H49 /SIGAMP DU12 MAI 2025

**PORTANT PUBLICATION DE RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
 N°003/AONO/H49/SIGAMP POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION D'UN QUARTIER
 FEMININ ET MINEUR ET D'UNE INFIRMERIE A LA PRISON PRINCIPALE DE TIGNERE,
 DEPARTEMENT DU FARO ET DEO, RÉGION DE L'ADAMAOUA (PROCÉDURE
 D'URGENCE).**

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2025

Le Préfet du Département du Faro et Déo, **autorité contractante**, communique :

Par Décision N° 003/D/H49/SIGAMP du 12 MAI 2025 l'entreprise indiquée dans le tableau ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres suscité :

N°	ENTREPRISE	DESIGNATION DU PROJET	Montant TTC	Délai d'exécution
1	ETS COCOM, BP 27 TIGNERE, TEL 682 550 078	CONSTRUCTION D'UN QUARTIER FEMININ ET MINEUR ET D'UNE INFIRMERIE A LA PRISON PRINCIPALE DE TIGNERE	50 000 000 F CFA	12 MAI (04) MOIS

Le mandataire de cette entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, à la PREFECTURE de TIGNERE, en vue de la souscription de son projet de Marché. Passé ce délai le Maître d'Ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

Tignère, le 12 MAI 2025

Ampliations :

- MINMAP/YDE
- DDMINEPAT/F&D
- DDMAP/F&D
- ARMP/AD
- INTERESSE
- AFFICHAGE
- CHRONO/ARCHIVES



Vu ...
16/05/2025